

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 5118

présenté par  
Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES  
à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 12, substituer aux mots :

« toute technologie »

les mots :

« toutes pratiques et techniques agroécologiques ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement vise à préciser qu'il faut investir dans les pratiques et techniques agroécologiques permettant de réduire notre dépendance à l'égard des intrants. Ces pratiques existent déjà. Ces solutions existent, elles sont là. Plutôt que de chercher une technologie nouvelle qui ferait la même chose moins bien, il faut s'appuyer sur ces pratiques.